De la bibliothèque de l'abbaye Sainte-Geneviève aux Centres de Documentation et d'Information du lycée Henri-IV

• Naissance d'une bibliothèque

Dès les Carolingiens, l'abbaye Sainte-Geneviève est dédiée à l'étude. Sans doute très vite est-elle dotée d'une bibliothèque et d'un scriptorium où sont recopiés les manuscrits, mais de cela nous n'avons aucune certitude. En effet l'abbaye fut pillée lors des invasions successives des Vikings à la fin du règne des Carolingiens, et peu d'archives de cette époque ont pu être conservées. Cependant, comme la règle de Saint Benoît prévoit que tout moine reçoit, à chaque début du Carême, un ouvrage qu'il doit étudier au cours de l'année avant de le restituer, il est indispensable qu'il y ait eu, en nombre suffisant, des volumes pouvant être prêtés.



Sous les Mérovingiens et les Carolingiens, les bibliothèques monastiques contiennent essentiellement des textes pieux utiles à la liturgie, à l'application et à l'étude de la doctrine. On y trouve également quelques livres d'auteurs antiques. En ces époques troublées, les volumes sont conservés dans des coffres pour être emportés rapidement en cas d'attaques,.

Dans son livre *Les Anciennes bibliothèques de Paris*, publié en 1870, Alfred Franklin, bibliothécaire et historien, cite un extrait d'un ouvrage anonyme sur l'abbaye, conservé à l'actuelle bibliothèque Sainte-Geneviève :

« L'abbayë de Sainte Geneviève, ayant eu de toute antiquité des escholes tres celebres, et ayant esté gouvernée par plusieurs abbez dont le merite a esté honnore du tiltre de docteur, il ne faut pas douter que ces scavants personnages, qui avoient l'estude des bonnes lettres en si grande recommandation, n'ayent eu le soin de composer une nombreuse bibliotheque et d'amasser un grand nombre de volumes pour les cultiver, autant que les temps leur permettoit. »



En effet, sur la montagne Sainte-Geneviève, des écoles sont créées. Au XIe s., Hubald de Liège professe et attire de nombreux étudiants. Au début du XIIe s., le très docte mais très sulfureux Abélard y fonde son école, il est hébergé dans l'abbaye par son ami, l'Abbé Etienne de Garlande.

Si nous ignorons la date exacte de création du scriptorium, nous sommes certains qu'à partir du XIIe s., date de la soumission des chanoines à la règle de Saint Augustin, il existe : il est alors obligatoire pour l'abbaye d'être dotée d'une bibliothèque et d'un atelier de copistes qui travaillent sous la férule d'un chanoine bibliothécaire, l'armoirier (les livres étant alors conservés à plat dans des armoires), chargé

de cataloguer les manuscrits et de les sauvegarder. Ce sont alors des ouvrages reliés, richement décorés, que l'on prête aux moines mais aussi aux étudiants.

Etienne de Tournai, Abbé de 1176 à 1192, s'emploie à trouver des fonds pour réaliser de grands travaux, et se voit confier la garde des sceaux de l'université par Philippe-Auguste. Le mur d'enceinte qui fortifie Paris protège désormais l'abbaye. Sans doute cet abbé bâtisseur donne t-il une impulsion à la bibliothèque qui, d'après un catalogue du XIIIe s., compte quelques deux cent vingt-six manuscrits, hors livres d'office et d'administration.

L'enrichissement du fonds au cours des siècles se fait par achats, copies lors d'un prêt, dons ou legs. Ces donations, dont la première remonte à 831, sont souvent celles de religieux. Le prestige de la bibliothèque augmente. Au XVe s. les imprimés font leur apparition. Yves Peyré, directeur de la bibliothèque Sainte-Geneviève de 2006 à 2015, écrit dans *La bibliothèque Sainte-Geneviève à travers les siècles* : « Incunables et imprimés en général transforment le rapport de la bibliothèque au texte, moins par l'apparence et la matérialité que par la manière de le produire. L'abbaye continue à copier des manuscrits et à les faire enluminer alors qu'elle ne peut qu'acquérir des imprimés dont elle n'est pas l'éditeur. Un pan de l'activité du bibliothécaire vient à tomber. »

Au XVIe s. l'abbaye et sa bibliothèque périclitent. Il semble que beaucoup d'ouvrages aient été vendus par des intendants peu scrupuleux, et que les chanoines bibliothécaires n'aient pas eu la rigueur de leurs aînés. Pire encore, de 1612 à 1619, l'abbatiat est assuré sur délégation par un chanoine qui vend des manuscrits au poids du papier. L'auteur anonyme, déjà cité par Alfred Franklin, note à ce sujet :

« Mais je ne puis que je ne déplore la perte que nous avons faite de son temps, de plusieurs manuscripts considérables qui estoient gardés en une gallerie de ceste abbaye ; car un de ses aumonsniers, qui n'en connoissoit pas le prix, les voyant négligez, abandonnez et comme inutiles, les donna au poids à des libraires, pour des livres de chant dont on avoit besoin, affin d'espargner la bourse de son maistre. Plusieurs bibliothèques s'en sont accommodées ; j'en ai trouvé quelqu'uns en celle du cardinal Mazarin, et j'en ay rencontré d'autres chez des libraires, que j'ay racheptez.»

Cette incurie dans une abbaye royale provoque un véritable scandale. Jusqu'alors, à chaque décès de l'Abbé, son successeur était élu par l'ensemble des chanoines. Mais le désordre est tel que le cardinal de Richelieu refuse de confirmer l'élection du neveu de l'Abbé Brichanteau, responsable de la déshérence de l'abbaye et de la dispersion des ouvrages. Le cardinal de La Rochefoucault, chargé par le Pape de réformer les congrégations religieuses, redresse la situation. Nommé Abbé commendataire par Louis XIII, il rétablit la discipline, fonde la congrégation de France et place l'abbaye à sa tête. Dans la seconde moitié du XVIIe s., plus de cent établissements de chanoines réguliers réformés sont ainsi regroupés dans l'ordre des Génovéfains.

Jean de La Rochefoucault, lui-même bibliophile, transmet l'ensemble de sa collection à la bibliothèque

• Une succession de chanoines érudits et compétents.

Le premier est Jean Fronteau, professeur de théologie, de rhétorique, prédicateur, parlant neuf langues. Arrivé en 1634 à l'abbaye pour enseigner la philosophie, il devient chancelier de l'université et bibliothécaire de 1636 à 1661. À son départ pour suspicion de jansénisme, la bibliothèque compte quelques huit mille ouvrages. D'autres bibliothécaires génovéfains seront à leur tour chancelier de l'université.

Claude Du Molinet, bibliothécaire dès 1662 et responsable de 1675 à 1687, accroît encore les collections, et y ajoute un ensemble d'objets hétéroclites. En 1675 les chanoines décident d'offrir aux livres l'écrin qu'ils méritent, au sein d'une abbaye restaurée et agrandie. L'ensemble des combles du troisième étage devient une immense bibliothèque. Du Molinet et le père Claude de Creil, architecte, imaginent ensemble un espace prestigieux dédié à la culture et à l'étude.

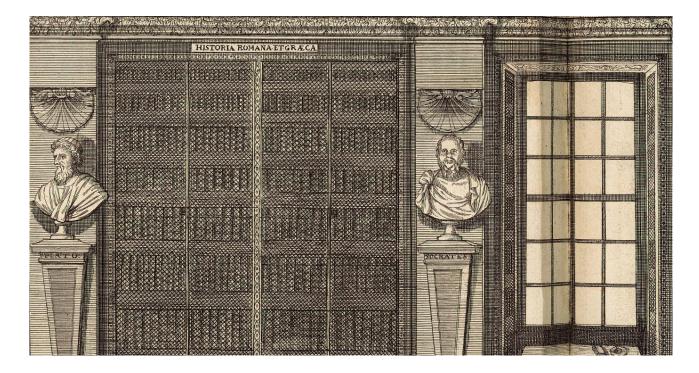
Dans son ouvrage posthume paru en 1692 *Le cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*, Du Molinet écrit dans la préface :

« L'an 1675, on fit bâtir un lieu fort propre pour servir de Bibliothèque, il a trente toises de longueur ; on m'en donna la direction, & je me trouvay engagé à faire de temps en temps de nouvelles acquisitions de Livres, pour remplir un si grand Vaisseau : & le succez répondit bientôt à mes desirs.

Cette gravure de Franz Ertinger, reproduite dans le livre, illustre parfaitement ses propos. On y voit



cette magnifique bibliothèque de *trente toise*s, soit 54 m de long et 4 m de large, éclairée des deux côtés par des fenêtres qui donnent sur les jardins, aux plafonds richement décorés de stucs, aux boiseries de chêne. Les armoires grillagées sont encadrées de pilastres surmontés de bustes de lettrés et savants illustres. Au premier plan de cette première aile de la bibliothèque qui, au final en comptera quatre, un chanoine, le bibliothécaire ou son adjoint, devise avec un laïc, car le lieu est ouvert aux érudits.



Sur cette autre gravure, de part et d'autre de l'armoire consacrée à l'histoire romaine et grecque, on voit des bustes de Platon et Socrate. Les livres sont rangés par sujet. L'espace entre les étagères du bas est conséquent, et diminue régulièrement dans les parties supérieures. En effet, à cette époque, les livres sont rangés par taille et poids. Certains ouvrages reliés et richement travaillés, aux couvertures en cuir ou en métal avec fermoir et incrustations d'émaux ou de pierres, peuvent peser très lourd : ils sont donc rangés en bas pour plus de commodité. Des échelles permettent d'accéder aux rayonnages élevés où les livres sont plus petits et plus légers.

Du Molinet continue : « Je crûs en même temps faire une chose, qui ne contribueroit pas peu à son ornement & à son avantage, si je l'accompagnois d'un Cabinet de Pièces rares & curieuses, qui regardassent l'Étude, & qui pûssent servir aux belles Lettres. C'est ce que je me suis proposé dans le choix de ces curiositez : & j'ay tâché de n'en point chercher, & de n'en point avoir, qui ne pussent être utiles aux Sciences, aux Mathématiques, à l'Astronomie, à l'Optique, à la Géométrie, & sur tout, à l'Histoire, soit naturelle, soit antique, soit moderne ; & c'est à quoy je me suis principalement appliqué.

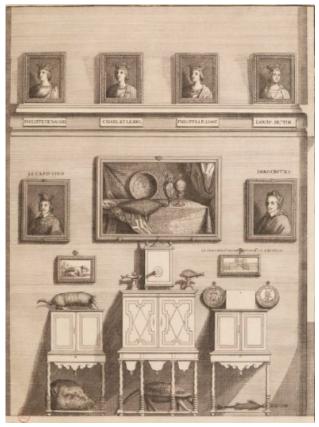
Le lieu de ce Cabinet est contigu à la Bibliothèque. »

Cette planche extraite de son ouvrage présente une vue du cabinet : sur le haut du mur des portraits de rois, en dessous des peintures religieuses et profanes, sur -et sous- des meubles fermés, des animaux exotiques empaillés.

Ce cabinet des curiosités abrite toute sorte d'objets remarquables : vêtements et accessoires, armes de pays lointains, instruments de sacrifice, vases précieux, coraux, médailles... Après une description minutieuse de la façon dont sont organisés les lieux, le chanoine énumère les pièces présentées. Les raretés exposées sont souvent des dons de voyageurs et de collectionneurs. Ce cabinet-musée devient une attraction supplémentaire au siècle suivant, où il est de bon ton de posséder le sien lorsqu'on est un érudit aisé.

Du Molinet enrichit l'ensemble des collections et écrit bon nombre d'ouvrages dont une *Histoire de Sainte-Geneviève et de son église royale et apostolique* ou des *Reflexions historiques et curieuses sur les antiquitez des chanoines, tant seculiers que reguliers*. Brillant, érudit, infatigable, serviable, il fait de la bibliothèque une des plus importante, prestigieuse et fréquentée du royaume. À sa mort, en 1687, elle compte plus de vingt mille volumes et quatre cents manuscrits. La richesse de ce fonds explique que l'abbaye accueille beaucoup de chanoines qui se consacrent à l'étude et publient régulièrement.

Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, lègue à sa mort en 1710 seize mille volumes afin que ses « *livres choisis avec soin sur cinquante ans, ne fussent dissipés* » : c'est alors la totalité des combles qui est donc utilisé dès 1720 pour agrandir la bibliothèque. L'architecte, Jacques de La Guêpière, modifie stucs et décors pour donner à l'ensemble une unité esthétique : les ailes ajoutées lui donnent alors la forme d'une croix de cent quatre mètres de long sur soixante-quinze de large. Parmi les cent six bustes, disposés tout le long, on trouve celui de Le Tellier, sculpté par Coysevox. Une coupole ajoutée en 1730, au centre du croisement des branches, donne encore un peu plus de majesté à l'ensemble et illumine, grâce à ses grandes parties vitrées, cet espace, qui sans cela, aurait été trop sombre. L'ensemble est ainsi bien éclairée puisque, comme pour la première galerie, des fenêtres ouvrent de chaque côté sur les jardins de l'abbaye. On sait qu'une bonne luminosité est nécessaire pour une lecture aisée. La bibliothèque, terminée en 1733, abrite quarante-cinq mille volumes, ce qui en fait la seconde du royaume après celle du Roi.





Cette gravure de Pierre Claude de La Gardette de 1773 est dédiée, selon sa légende, « à Monsieur Raymond Révoire, Abbé de Ste Geneviève, Supérieur Général des Chanoines de la Congrégation de France, Chef de tout ordre du Val des Escoliers ». Elle montre la coupole, qui semble soutenue par quatre colonnes torsadées avec feuillages et chérubins, dans un style très rococo qui tranche nettement avec le reste de l'espace davantage épuré.

L'accès à cette bibliothèque d'un seul tenant se fait par un majestueux escalier, appelé aujourd'hui *escalier des grands homm*es, et par une impressionnante porte en chêne sculptée.

Ci-dessous un détail de la porte :





La bibliothèque est très fréquentée et bénéficie d'une aura internationale. Elle n'est bien sûr pas publique au sens actuel du terme, mais les chanoines bibliothécaires, fiers de leurs collections et du lieu, l'ouvrent largement à qui en fait la demande. Dès le début de la deuxième moitié du XVIIIe s., elle est même accessible à heures fixes, de 14h à 17h, les lundis, mercredis et vendredis. La ville de Paris contribue pour les deux tiers au budget d'achat. Elle est signalée dans les guides de voyage de l'époque, comme le *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, de Luc-Vincent Thiéry en 1787. Dans son Agenda du voyageur à Paris, S. de Valherbert écrit : « Quoique cette bibliothèque ne soit pas absolument publique, elle ne laisse pas de l'être en quelque sorte, par les manières gracieuses et prévenantes dont on y est reçu par ceux qui en ont le soin. ». On vient, parfois de loin, pour y consulter des ouvrages rares et savants et visiter le cabinet des curiosités adjacent, augmenté d'une nouvelle salle, aujourd'hui baptisée salle des médailles en raison de la riche collection qu'elle abrite.

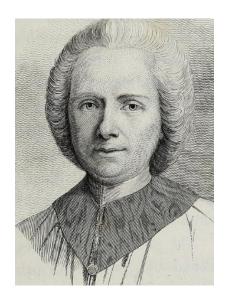


Le dernier legs conséquent fut celui de Louis, duc d'Orléans qui, après son veuvage en 1726, fait construire un hôtel particulier à l'abbave. où il définitivement dès 1742. Ce bâtiment est l'actuelle cure de l'église Saint-Étienne-du-Mont. Homme pieux, il est aussi bibliophile et collectionne pierres et médailles dont il fait don à l'abbaye : « Je donne et lèque aux PP. de Sainte Geneviève, chez qui je demeure, tous les meubles qui se trouveront, au jour de mon deceds, dans les deux maisons que j'occupe sur leur terrain. Dans ces meubles, je comprends spécialement le medaillier qui est placé entre les deux fenêtres de la biblioteque avec touttes les medailles et pieres gravées qui y sont contenues et dont les catalogues manuscrits sont dans ma biblioteque. Je leur laisse pareillement les dits catalogues ».

Ces collections rejoignent le cabinet des curiosités et complètent la collection de médailles existante.

Le grand médailler ci-contre se trouve actuellement à la BNF, département Monnaies, médailles et antiques, inv.55.702.

Deux bibliothécaires marquent la fin du XVIIIe s. : Alexandre-Guy Pingré et Barthélemy Mercier de Saint-Léger. Le premier exerce la fonction de 1754 à 1758 avant de partir pour des expéditions scientifiques, le second le remplace jusqu'à son retour en 1772.



Mercier de Saint Léger a de nombreux contacts avec d'autres savants. Yves Peyré le décrit ainsi : « Ombrageux, Mercier est un érudit intransigeant. Bibliothécaire modèle et bibliographe de haute volée, il impose un ordre aussi bien dans le classement que dans l'emprunt, il est pointilleux sur les mentions d'appartenance comme de date d'entrée des volumes. »

Mercier, libres de ses acquisitions, achète des romans d'auteurs contemporains et même l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, pourtant condamnée par l'Église. Louis XV vient visiter la bibliothèque en 1764 et, très satisfait de l'accueil reçu et des explications fournies, le pourvoit de l'abbaye de Soissons en récompense des services rendus aux lettres.

Pingré, comme ses brillants prédécesseurs, multiplie les talents. Il est d'abord un astronome reconnu, ce qui lui vaut en 1961 de voir son nom attribué à un cratère lunaire par l'union astronomique internationale. En poste lors de la Révolution, ce franc-maçon, ami de Benjamin Franklin, est acquis aux idées révolutionnaires. Le 11 novembre 1789, il offre la bibliothèque à l'État. Il devient donc du même coup le dernier bibliothécaire de Sainte-Geneviève et le premier de la bibliothèque nationale du Panthéon. En 1790, l'inventaire recense cinquante huit mille imprimés et quelques deux mille manuscrits. Quand l'abbaye est sécularisée, ses biens confisqués et les chanoines dispersés, et qu'elle devient l'école centrale du Panthéon, Pingré prête serment à la Constitution, et continue de gérer la bibliothèque avec ses collaborateurs. Son aura et ses nombreuses relations avec les savants lui permettent de conserver intact le fonds quand d'autres abbayes sont totalement dépouillées. Pingré est même autorisé à puiser dans les différents dépôts littéraires qui regroupent les ouvrages des religieux et des nobles émigrés. La ville de Paris continue son soutien financier. Les pièces de monnaie de la collection du cabinet des curiosités, soit environ 17000, sont déposées à la Bibliothèque Nationale.

Les bibliothécaires suivants ne sont plus des religieux mais d'autres savants tout aussi compétents. Après le décès de Pingré en 1796, Daunou, député à la Convention, est nommé à la tête de la bibliothèque jusqu'à sa désignation comme directeur des archives impériales en 1804. Chargé d'établir la paix dans les états du Pape, il rapporte un millier d'ouvrages rares confisqués à Pie VI. Ses successeurs continuent son travail de catalogage et d'acquisitions. À la chute de l'Empire, l'inventaire fait état de cent-dix mille volumes.

À la Restauration, la bibliothèque porte à nouveau le nom de Sainte-Geneviève. En 1828, un décret royal la rend attributaire d'un exemplaire du dépôt légal imprimeur.

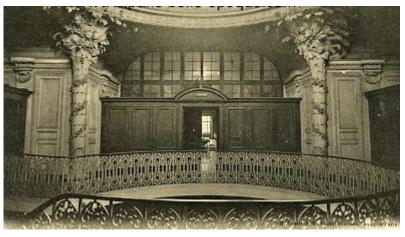
La bibliothèque est donc de plus en plus renommée, mais elle se trouve désormais dans un établissement scolaire. L'école nationale du Panthéon, transformée en lycée Napoléon sous l'Empire, devient lycée Henri-IV sous la Restauration. Durant trente ans, de 1812 à 1842, une querelle oppose d'une part des intellectuels, attachés au lieu et aux ouvrages qu'il renferme, et d'autre part l'école et son administration, qui veulent davantage d'espace et admettent difficilement

le passage du public dans ses murs. La prestigieuse bibliothèque, troisième d'Europe au moment de la Révolution, sauvée par Pingré et ses successeurs, doit fermer.

Les architectes, dont un certain Labrouste, ont estimé que la masse trop importante des collections risquait de faire effondrer le plancher. Pour satisfaire les intellectuels, il est décidé de construire près du Panthéon un nouveau bâtiment pour accueillir l'ensemble du fonds. Labrouste est chargé de le concevoir. Les manuscrits, les incunables et les imprimés, une partie du cabinet des curiosités, les bustes, y sont transférés. Il ne reste désormais de la splendeur passée que les stucs et les armoires vides.

Le lycée fait alors construire sous la Rotonde un très large escalier qui dessert quatre dortoirs. De l'affaissement possible du plancher, il n'est plus question.

« La première bibliothèque Sainte-Geneviève, fondée par les Génovéfains en 1624, et qui devint propriété nationale en 1790, occupait, on le sait, dans les bâtiments de l'ancienne abbaye du même nom, un emplacement qu'elle dut abandonner il y a maintenant



un peu plus de quinze ans, parce que, disait-on, l'édifice de toutes parts craquait et menaçait ruine. Les livres enlevés, on reconnut que murailles et planchers étaient parfaitement solides. La nouvelle bibliothèque, terminée en 1850, fut inaugurée la même année. » explique Théodore de Banville, cité par Corinne Verdet dans *Paris-guide par les principaux écrivains et artistes de la France*, pp. 103-116.



Cette photographie du début du XXe s. montre un des dortoirs. Le lycée accueille exclusivement des garçons. On voit les lits alignés, des armoires fermées par des panneaux de bois, et, à côté de

chaque lit, une chaise. Le lit du surveillant est placé au centre d'une des rangées, entouré de rideaux garantissant une relative intimité. Ces dortoirs connaissent quelques évolutions : deux sont fermés, l'un devient salle polyvalente, notamment pour les club de théâtre et de danse ; l'autre est transformé en débarras. Les deux dortoirs restants sont réaménagés avec des cloisons légères qui séparent les lits.

• Des chanoines bibliothécaires aux professeurs-documentalistes



Le Centre de Documentation et d'Information du lycée, qui occupait semble t-il deux salles de classe, est installé dans la première aile en 1993. Les élèves du lycée et des classes préparatoires cohabitent dans un même espace de 120 places assises. Les trois autres salles sont rénovées à leur tour et ouvrent en 2000. Une autre aile, de 120 places également, est alors attribuée au CDI des classes préparatoires. Le lycée a donc un CDI pour les lycéens, un autre pour les étudiants. La troisième aile, plus petite, est utilisée lors des devoirs sur table et ses armoires font office de réserve pour les livres moins souvent consultés. La dernière, appelée salle des Génovéfains, utilisée lors des examens et concours, contient des collections obtenues par dons et legs.

Adjacent au CDI CPGE, le Centre de Ressources Multimedia, appelé CDI 2000 au moment de son inauguration, compte une quarantaine d'ordinateurs en libre service, qui servent aussi lors des formations à la recherche documentaire animées par les professeurs-documentalistes. Les élèves peuvent y emprunter des ordinateurs portables, des tablettes et des liseuses. En effet depuis sa création, les matériels informatiques ont évolué tout comme les supports des documents multimédia.

En 1993, les professeurs-documentalistes de l'époque commencent l'informatisation du fonds documentaire. Finies les petites fiches cartonnées, classées par titre, auteurs et thèmes. Il a fallu plusieurs années pour que les catalogues des CDI soient en ligne.

Comme leurs prédécesseurs bibliothécaires, les professeurs documentalistes enrichissent les collections, cataloguent, inventorient, prêtent, conseillent, et ont à cœur la transmission du savoir. Toutefois, il est un travail non négligeable que ne réalisaient les chanoines : le désherbage. Un certain nombre d'ouvrages sont mis en pilon en raison de leur obsolescence ou de leur dégradation : il y a fort à parier que les intellectuels du XVIIIe siècle ne soulignaient, ne surlignaient, ni ne cornaient les livres ! Autres activités nouvelles : l'organisation d'expositions, d'interventions, de concours, de sorties culturelles. Chaque année une trentaine de sortie au théâtre est organisée pour l'ensemble des classes ; les élèves des cordées de la réussite et de CPES bénéficiant quant à eux d'un programme culturel dédié.



Ci-contre : exposition *Les 150* ans *de la Commune* au CDI lycée, mars 2021.

L'entrée dans l'ère du numérique enrichit d'une dimension supplémentaire les missions des professeurs-documentalistes. Outre la formation des usagers à la recherche documentaire, l'alimentation catalogue en ligne, la tenue d'un blog et d'un portail de ressources, la vieille informationnelle s'ajoutent tâches traditionnelles bibliothéconomie. En 2021 on compte plus de 40000 ouvrages dans les deux CDI.

• Le concours de nouvelles :

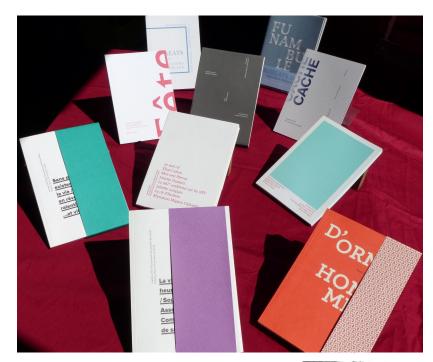
Parmi les belles réalisations de ces dernières années, une tient particulièrement à cœur aux professeurs-documentalistes actuels : le concours de nouvelles.

Lancé en 2009 avec leurs collègues de Louis le Grand et Fénelon, ce concours est ouvert aux lycéens et aux étudiants. Le principe en est simple : à partir d'un mot, d'un dessin ou d'un incipit, les élèves qui le souhaitent composent une nouvelle. Un jury interne aux différents établissements sélectionne quatre textes qui sont envoyés à un jury externe composé de personnalités. Frédéric Miquel, ancien élève de classe préparatoire d'H4, inspecteur de l'académie de Montpellier, a aidé à la création de ce concours. Il fait partie du jury, et en a même assuré la présidence à plusieurs reprises. Il écrit : « Chaque année, au printemps, hormis en pandémie, je cours rejoindre le jury dans une salle de mon ancien lycée, de Louis-Le-Grand ou de Fénelon, j'accours partager la lecture des textes sélectionnés. En 2021, il est question de « Machine ». Et j'éprouve toujours le même bonheur, après l'annonce du palmarès, à rencontrer les jeunes auteurs, dont les parcours ont un jour été fécondés par la création littéraire. J'espère me retrouver en eux. ». Depuis 2009 également il fait

publier *Florilège littéraire* qui regroupe des textes de collégiens, lycéens et étudiants... et bien sûr, chaque année, nos lauréats.

On ne peut énumérer toutes les personnalités qui ont fait partie du jury : écrivains, éditeurs, conservateurs de bibliothèque, libraires... mais citons au moins ceux qui sont fidèles depuis les débuts, les écrivains Agnès Desarthes et Jean- Bernard Pouy auteur, entre autres, de *H4 blues*. Il nous a adressé ce petit mot empreint de son humour habituel : « Cinquante-cinq ans après, revenant sur les lieux de mes agapes lycéennes, je n'ai pas pu dire si les lieux avaient changé. Mais la porte de fer, entre la cour du Méridien et celles des Prépas, sous l'escalier monumental menant aux appartements des légumes supérieures, était toujours là, menaçante, entrée dantesque par laquelle nous pouvions rejoindre les caves du bahut où trônaient les chaudières du vieux rafiot. C'était absolument interdit pour les pégreleux de notre espèce. Résultat : surpris par un Quasimodo d'époque, deux fois huit heures de colle, le dimanche. Pendant lesquelles nous avions fait fructifier, plaisir sublime, notre pratique du handball sur bitume craquelé.

Le concours de nouvelles permet à de jeunes inconscients de nous pousser radicalement vers la sortie, certes, mais m'a permis de revoir, le cœur serré, la Porte des Enfers... »



nouvelles Les sélectionnées sont ensuite publiées. Les huit premières années, les élèves de l'École leurs Estienne, avec professeurs, ont crée les gravures illustrant les textes et édité les ouvrages. Depuis Hupel, 2019, Romane ancienne élève de l'École Estienne et designer typographe, réalise les maquettes.

Ci-contre, les dix recueils de 2010 à 2019.

Pour les dernières parutions, des élèves des trois lycées ont réalisé les illustrations. À droite, le dessin de Noémie Morle-Deves, élève de terminale, pour la nouvelle *Les sardines ne chantent pas (ou rarement)* d' Ariane Guillet, élève en première, lauréate du concours de 2020.

Les nouvelles primées des élèves du lycée sont en ligne sur le blog des CDI. https://cdi-lycee-henri4.blogspot.com/

